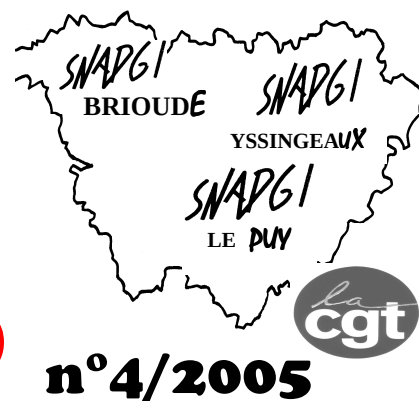


le Journal du SNADGI 43



n°4/2005

Toute l'information syndicale à destination des agents des impôts de la DSF de la Hte-Loire

C'est la rentrée

Le SNADGI-CGT 43 a le grand plaisir de vous retrouver en très grande forme, après des vacances bien méritées. Notre ministre, M. Breton, nous a tracé notre feuille de route lors du CTPM du 7 Juillet. Fidèle à la politique qu'il défend et qu'il applique dans un esprit ouvert, pragmatique, consensuel et suite à un dialogue nourri avec vos représentants syndicaux. Il nous a annoncé ses décisions. Toujours aussi ingrat, le SNADGI-CGT, après avoir lu une déclaration liminaire percutante, a décidé de boycotter cette pantalonnade.

Suivant les propositions, probablement téléguidées, de ses directeurs généraux du MINEFI, il a dessiné un ministère des Finances soucieux de synergies et de complémentarités. Dans ce contexte la DGI et la DGCP peuvent (doivent) additionner leurs forces. Excellent mathématicien il explique très clairement qu'en additionnant et fusionnant les missions il les renforce et qu'il peut donc supprimer des emplois. Seulement 2608 en 2006, avec comme finalité de nourrir et d'approfondir la culture de résultats. Monsieur n'est pas un charlatan il a fait ses preuves à France Télécom, entre autre, nous pouvons donc avoir confiance.

Pêle mêle il cite ses objectifs pour asseoir une nouvelle ambition de modernisation. Pour les particuliers il préconise un guichet unique. Il encourage les regroupements en insistant sur la qualité du service rendu pour tous les usagers, même s'il faut fermer certains sites, provoquant de fait une accentuation de déserts administratifs. La DGI va, pour les professionnels, encaisser la TP et la TF, alors que la DGCP va hériter des Domaines et ce dès 2007. Il s'engage pour qu'à l'avenir aucun agent ne subisse de perte financière du fait d'une réforme. Avions nous une fois de plus déjà raison lorsque nous dénoncions cet état de fait !

Dans le domaine des revendications la Haute-Loire s'est faite remarquer, encore une fois diront le DSF 43 et le directeur de l'Interregion, pour avoir eu le culot de demander que la fameuse prime, issue de nos hautes performances pour l'année 2003, apparaisse au bas de nos fiches de paye et ne serve pas à acheter des écrans plats, des fauteuils ou à faire une salle de réunion. Plus de 84% d'altiligériens ont noirci la pétition, seuls les responsables se sont mis en marge de cette revendication. Ont ils déjà une prime à la performance ? probablement ! !

Il semblerait qu'ils aient choisi, très majoritairement le

camp de l'individualisme pour ne pas dire de l'égoïsme. Toujours est il que notre brillant ministre a annoncé que dès cette année, cette prime à la performance serait versée à tous les agents et ce sans quota. Avions nous déjà raison ? Même si nous préférons cette option, nous rappelons que nous sommes contre le principe de ces primes assises soit disant sur la performance. Nous revendiquons un abondement de points d'indice, pour tous les agents. Celui-ci serait inversement proportionnel à son grade, important pour les plus bas et moindre en remontant l'échelle indiciaire. Au passage ceux qui profitent depuis juillet 2003 d'une augmentation substantielle de leur NBI devraient être exclus de cette mesure.

Revenant sur la notation il souligne que, sous la pression des OS soutenues par une immense majorité d'agents, de nouveaux échanges vont avoir lieu à l'automne. Tous nos représentants devront y être très fermes. Ce sera une excellente occasion, pour l'administration, de démontrer la réalité de la charte du dialogue social. Si ce n'était le cas, notre engagement à la faire vivre volerait en éclat.

Ce comité, bien que mené de façon unilatéral, a permis à notre guide actuel, d'insister sur sa vision du dialogue et de la concertation. Il va mettre en place une nouvelle méthode : prendre le temps de l'expertise, nous associer à tous les chantiers, faire progresser de concert notre ambition de modernisation et notre ambition sociale. Nul doute qu'il est sincère. Il reconnaît donc de facto que ces prédécesseurs, qui avaient le même discours, nous ont menti. Nous avons là, la preuve de sa bonne foi. Nous pouvons croire à sa belle mélodie.

Nul doute que la confiance, qu'il revendique, sera au rendez vous de cette rentrée, ne dit il pas qu'elle constitue la valeur indispensable à un dialogue social de qualité. Alors nous aussi nous devons être pragmatiques. Posons simplement, tranquillement une question. Qui de notre ministre ou de vos représentants croyez vous ? Vous faut-il encore d'autres preuves pour bâtir un réel tous ensemble.

Seule cette dernière solution peut entretenir et provoquer un avenir meilleur pour tous et pour les fonctionnaires en particulier. On veut nous présenter comme une administration de référence. Hé bien chiche, montrons qu'au MINEFI, nous ne sommes pas de vils moutons. A la DGI nous avons souvent montré l'exemple. Nous pouvons encore faire mieux. Nos cousins du ministère n'ont plus qu'à nous emboîter le pas. La victoire est en nous....

CAPL-CTPD

Fidèles à leur engagements vos représentants des personnels du SNADGI-CGT 43 ont participé activement à toutes ces réunions paritaires. Au préalable ils ont lu une déclaration préliminaire sur le sujet principal à l'ordre du jour et/ou sur un sujet d'actualité. Ils ont insisté lourdement sur le contenu et la manière de nouer un vrai dialogue, seul garant d'une réelle concertation. Ils ont déclaré que si ces perspectives ne sont pas atteintes ils n'hésiteront pas à dénoncer la charte du dialogue social signée à la fin 2004.

Le département de la Hte-Loire s'est particulièrement distingué dans la lutte contre le nouveau système de notation. Après avoir été brillant lors du boycott de l'édition 2004 (64%) il a cette année lancé une grande offensive collective. Dans un premier temps 84% des personnels ont signé une pétition. Solidaires, engagés, responsables les agents du site du Puy en Velay ont envahi la 1^{ère} CAPL d'appels de notation (A), alors que les agents des sites déconcentrés, Brioude et Yssingaux dépointés au même moment par solidarité. Pas moins de 62 agents étaient présents à la DSF, 90 dans l'action avec tous les sites !

Cette remarquable action, que nous avons initiée, a impressionné le Président de la commission. Changeant de casquette et redevenant simple directeur il a accordé à l'ensemble des agents une audience extraordinaire. A cette occasion tous les agents présents ont pu se rendre compte de notre engagement pour l'intérêt de tous.

Lors de la 2^{ème} convocation les représentants du SNADGI-CGT 43 ont dénoncé le fait que les éventuelles majorations de note soient prises sur le quota dévolu à la DSF 43. Ils revendiquent que la CAPL ait toute liberté pour attribuer le nombre de majorations méritées. Cette revendication est portée au niveau national. Nous avons aussi demandé et obtenu que la mention 'Attention Appelée' puisse être retenue. Après d'âpres discussions vos élus ont réussi à arracher une majoration

supplémentaire hors quota (suite à un vice de forme) et 2 attentions appelées). Sur les appréciations c'est presque la totale. Du jamais vu. Pratiquement toutes modifications demandées par les agents ont été retenues.

En ce qui concerne la CAPL d'affectation, nous avons souligné certaines incohérences. Un poste créé par le directeur au 1^{er} septembre et aussitôt gelé Par lui-même ! Nous avons dénoncé aussi que de plus en plus d'agents n'obtiennent plus les postes, ils sont affectés ALD ou EDRA. Notre revendication concernant la gestion locale de la suppression de poste dans le cadre C a enfin été acceptée. D'autre part les ALD, EDRA et garanti à la résidence peuvent faire une fiche de souhaits suite à notre demande.

Les CTPD du 21 avril et du 29 juin nous ont permis certaines mises au point. Le directeur nous a d'abord annoncé qu'il accepté enfin que les ponts dit naturels puissent être pris en récupération. Nous le revendiquions depuis 3 ans. Nous avons dénoncé l'application AGORA, véritable recul en terme d'ARTT. Nous avons aussi stigmatisé la journée dite de solidarité. Notre département à perdu 5,3 postes entre 2004. L'immeuble qui devrait abriter le nouvel HDI à Brioude devrait être opérationnel en septembre 2006. La saga du Trésor, viendra viendra pas, est orchestré par le TPG. Pour en savoir plus : le contacter. Pour toutes les nouvelles restructurations le DSF attendait le CTPM du 7 juillet. Ce dernier les ayants avalisées, il a déclaré y réfléchir tout l'été. Toutes celles déjà en place sont très positives....pour lui. Néanmoins lorsque nous avons dit que l' 'Amicale des receveurs avait déclaré , en présence du DG M. Parent, que le rapprochement CDI/RECETTE n'était pas une réussite, le Receveur Divisionnaire du Puy a tout simplement confirmé nos propos...au grand étonnement du DSF. (Pour un résumé plus complet se rapprocher des comptes-rendus).

HOTEL DES FINANCES DE BRIOUDE

Comme il s'y était engagé notre directeur a présenté un avant projet le 11 juillet aux responsables locaux, le 13 juillet aux agents concernés et le 19 juillet à vos représentants syndicaux. Ce bâtiment a 4 niveaux. Il fait 228,5 m2 au sol. Au sous sol il devrait y avoir un coin repas, une infirmerie, une salle de réunion, les archives, un local syndical, une salle informatique et des sanitaires. Au RdC probablement nos collègues du Trésor et un accueil commun. Au 1^{er} antenne du Cadastre et les SAID. Au 2^{ème} l'IFU (SIE), l'ICE et les géomètres. Un ascenseur sera installé. L'accès handicapé a été prévu. Nous avons insisté pour que les agents soient réellement

écoutés et surtout entendus. Nous avons attiré l'attention sur l'importance des cloisons et sur la climatisation. Le DSF a répondu positivement sur les cloisons et il envisage de mettre un système réversible pour maîtriser la température. Ces locaux devraient être occupés au 1^{er} septembre 2006. Les agents devraient bénéficier de mobilier neuf. A noter que le Trésorier était plutôt rétif, mais depuis le CTPM du 7 juillet il n'a plus le choix. Nous ne sommes pas favorables à ce rapprochement, si nous comprenons que l'usager peut y trouver son compte, nous savons que l'accueil commun va inéluctablement entraîner des suppressions de postes.

Les brèves

Vive le Tour :

Le 22 juillet le Tour de France a eu le privilège de sillonner notre beau département. A cette occasion la ville du Puy en Velay, où était prévue l'arrivée, c'est transformée dès l'aube en une véritable forteresse. Sportifs dans l'âme les agents des Impôts allaient être confrontés à un problème de taille. Comment se rendre à leur travail ? Fidèle à son image le SNADGI local a interpellé notre direction. A cette occasion notre directeur visiblement sensible au sujet proposé a rapidement décidé d'accorder une autorisation d'absence exceptionnelle. Cet épisode démontre une fois de plus que l'action des représentants syndicaux peut et doit produire une plus value pour tous les agents, de ce fait ils peuvent se doter d'une arme efficace pour défendre leurs intérêts. Charge à ces mandants de justifier la confiance qui leur est accordée.

Brioude :

L'année à venir va être rythmée sur le site de Brioude par le bruit des travaux d'aménagement de l'immeuble nouvellement acquis pour installer un Hôtel des Finances. Notre direction a prévu sa mise à disposition pour le 1 septembre 2006. Initialement favorable à l'installation de ses services au sein d'un même immeuble, le TPG a curieusement fait volte-face ce printemps. Pourtant, malgré ses états d'âme le rez de chaussée lui est bien réservé. Le SNADGI 43 a rappelé qu'il n'était pas favorable à ce rapprochement, car il risque à travers un accueil commun, de générer des réductions d'effectifs. Les 4 suppressions de postes suite à l'installation des IFU en sont un parfait exemple... même si la DSF affirme qu'il n'y a aucune cause à effet !! Le directeur a présenté un premier projet d'aménagement des locaux à la mi juillet aux personnels concernés et à leurs représentants syndicaux. Il doit revoir ces personnels à la mi septembre. Nous avons revendiqué une vraie concertation et nous encourageons les agents à faire remonter toutes leurs suggestions. Nous avons particulièrement insisté sur les aspects d'isolation thermique et d'installation de cloisons sur chaque plateau.

Merci M. Breton :

Grâce au contrat de performances 2003-2005 les agents des Impôts de Haute-Loire ont arraché plus de 28 000 suite à leur investissement personnel pour l'année 2003. Très fier de notre performance M. le directeur à unilatéralement décidé après consultation d'utiliser cette manne pour aménager une somptueuse salle de réunion. Il a aussi offert quelques écrans plats et autres babioles à ses vaillants subalternes. Evidemment les représentants du SNADGI 43, pour le moins obtus au dire de notre guide local, ont dénoncé avec véhémence ce racket. Avec votre concours ils ont produit une pétition, signée par 90% des agents, pour exiger que cette prime issue de notre sueur apparaisse sur notre fiche de paie. Le 7 juillet, jour de CTPM, notre cher Ministre après avoir annoncé bien des misères a déclaré que cette prime annuelle reviendrait directement aux agents !! Nous n'avons pas pu résister au plaisir de signaler à notre direction qu'une fois de plus nous avons raison. Nous leur avons fait remarquer que les responsables avaient encore briller par l'absence de leur signature au bas d'une pétition légitime. Aujourd'hui ils peuvent et ils devraient en ressentir une certaine amertume. Cet épisode démontre que par notre engagement nous pouvons tous faire avancer les choses. L'idée que nous ne pouvons pas influencer sur notre avenir est une ineptie. Par contre seul la propension à nous unir générera de vraies victoires. Qu'on se le dise...

Aléatoire :

Événement incertain, hasardeux, problématique... risqué, voilà la définition magistrale que le Petit Larousse nous donne de cet adjectif. Conscient que l'usager doit être au centre de la préoccupation des fonctionnaires, la DGI a décidé, dans l'optique d'une Meilleure Qualité de Service, de bonifier le portail d'entrée téléphonique de notre administration. A partir de maintenant tous les services bénéficieront d'un numéro aléatoire. Lorsqu'un usager appellera un numéro il sera sûr d'avoir un interlocuteur, en général pas celui qu'il veut, qui se présentera parfaitement à l'autre bout du fil. Grâce au fameux numéro aléatoire il ne poireautera plus. L'interlocuteur universel étant en route, aucune de ses questions ne restera en suspens. Très maligne la DGI veille à vérifier si ses collaborateurs de bas étage appliquent bien toutes les consignes. Grâce aux appels mystères elle piste intelligemment tout relâchement. Elle procède aussi très sérieusement au classement de tous les départements. Mal drivée jusqu'à 2004 la Hte-Loire, classée 102^{ème} fin 2003, a subitement pointée à la 16^{ème} place au dernier trimestre 2004. Muée par une force supérieure venue d'on ne sait où, elle caracole largement en tête au 1^{er} semestre 2005. D'où vient ce miracle, la métamorphose dans les services est édifiante. Ambiance conviviale, encadrement bienveillant, est ce déjà les premiers effets de cette nouvelle notation tant attendue ? Nous ne pouvons croire que des produits prohibés puissent être à l'origine de cette domination sans partage. En tout état de cause le SNADGI 43 a décidé de prendre le taureau par les cornes. Une commission d'enquête, ultra secrète, a été activée. Si par hasard ou par esprit de collaboration vous avez des informations utiles nous sommes, aléatoirement (lire et comprendre universellement), à votre disposition....

PENSEE DU JOUR

Le bonheur est toujours à la portée de celui qui sait le goûter. (François de la Rochefoucault)....

(Le SNADGI 43 vous souhaite un bon appétit à tous et vous convie à sa table...vous serez toujours les bienvenus)

Petite histoire de mérite, de loyauté, de fidélité et bien des choses encore pour des êtres sensibles...s'il en existe encore.

Le serment du prince

Il y avait un temps où seuls les **mérites** donnaient la légitimité du pouvoir. Au temps de cette histoire. Un roi mit ses trois fils à l'épreuve pour découvrir lequel était digne du trône. Allez, leur dit-il, car un roi sans reine n'est qu'un pauvre hère et trouvez l'épouse qui portera couronne avec vous. Avant que l'aube ne se lève, les trois frères sont déjà lancés au grand galop et hument le vent. Une semaine est à peine écoulée que le premier revient en grande pompe avec trois mille chameaux chargés d'or et d'argent et la princesse du royaume voisin.

Ayant appris par la rumeur publique le succès de son aîné, le deuxième mise sur les qualités de l'esprit et ramène au palais de son père une poétesse célèbre pour ses élégies et sa beauté.

Rassurés sur le destin des deux premiers, c'est le troisième fils que nous suivrons désormais à la trace car le plus fin limier ne peut être à l'affût de plus d'un gibier à la fois. Notre prince monté sur un alezan poussif et bien croupé ne tarde pas à poursuivre son chemin à pied: son instinct l'entraîne où un homme à cheval ne passe pas, au travers des taillis et des sous-bois, par-delà les marais, les ronces et les torrents. Après de longs jours passés dans l'obscurité verte de la forêt, il débouche dans une contrée défrichée aux champs soigneusement labourés entre les haies. A peine a-t-il eu le temps de s'interroger sur ce pays et ses habitants qu'une horde de singes se jette sur lui et l'entraîne plus mort que vif dans les geôles d'une grande bâtisse qui semble un palais.

Après quelques jours de captivité et d'intense observation à la lucarne de sa geôle, il s'aperçoit que cet étrange pays est habité de créatures fort besogneuses, habiles de leurs mains et qui agissent en tout comme des hommes - à la seule différence que leur langage n'est constitué que de cris aigus, de jappements, de ricanements et de grognements. Quelques êtres humains se trouvent néanmoins mêlés à leur troupe - de toute évidence, des prisonniers comme lui-même. S'enfuir paraît impossible, vu l'extrême vigilance des geôliers. Le prince sait trop bien que si on peut tromper l'attention des hommes, celle des bêtes ne se laisse pas déjouer.

Une nuit, alors qu'il commence vraiment de désespérer, lui parvient le murmure d'une voix de femme: «Prince, accepteriez-vous de m'épouser?» Il croit d'abord à un rêve, ou à une hallucination - mais comme, nuit après nuit, la voix se refait entendre et répète mezza-voce la même phrase, il doit se plier à l'évidence qu'il a affaire à une femme. Et quelle femme! Le timbre de sa voix est le plus envoûtant qu'il ait jamais entendu, à la fois familier et étrange, doux et rauque. Un froissement de failles qui lève en lui des mémoires anciennes et le fait pleurer. Il s'éprend si profondément de celle qui lui parle qu'il finit une nuit par répondre: «Oui, je suis prêt.»

Quand il a dit ces mots, il sent qu'un sceau brûlant est apposé sur son cœur.

Le lendemain, des gardiens viennent le chercher, le laver, le parer richement et le ceindre comme il est d'usage pour un époux. On l'amène au palais dans la salle de cérémonie qui croule sous les magnolias et les lis. Tout est préparé pour des noces. Un prêtre et deux témoins se tiennent là. Et sous un dais criblé d'étoiles une svelte silhouette l'attend dissimulée sous d'épais voiles. La cérémonie se déroule comme le veut la tradition - et à l'instant où, pour prononcer les mots qu'on attend d'elle, la fiancée écarte les dentelles, le sang du prince se glace. C'est à une guenon qu'appartient cette voix enchanteresse!

Un instant, tout en lui n'est qu'épouvante et fuite, puis il se reprend: «J'ai fait serment de l'épouser.» Il avance d'un pas et, vidé de sang, blême, appose son seing sous le contrat.

Aussitôt la guenon se métamorphose en femme. Et cette femme est si belle que la création entière avec ses étoiles et ses oiseaux et ses nuages n'est plus qu'un écrin destiné à la mettre en valeur.

Le jeune homme tombe à genoux.

«Mon prince, lui dit-elle, nous sommes tous ici des êtres humains pris sous le joug d'une malédiction que nous valut notre inconstance - et nous attendions notre libération de la source de toute délivrance: la fidélité d'un homme à sa parole donnée.»

Le soulagement du roi au retour de ce fils qu'il a cru mort et disparu et sa joie à écouter le récit de son épopée ne se peuvent décrire. Et quand, devant la cour réunie, le vieux souverain prend la parole pour dire: «De tous les joyaux de cette terre, la **loyauté** et la **fidélité** sont les plus précieux. Que le trône revienne de droit à celui qui, dans la pire épreuve, a tenu son serment ne surprendra personne», on aurait entendu un duvet de cygne voleter.

Un exemple pour illustrer ce petit conte, avec en prime un conseil d'actualité et de bon sens : « Je suis venu dire aux Français qu'il est temps de renoncer au renoncement. » (Jacques Chirac)